

### FAITS SAILLANTS (21 juil. 2020)

- Au total, 328 cas de coronavirus ont été confirmés au 19 juillet, 9 des 18 provinces du pays ayant signalé des cas et un décès déjà enregistré
- Le Burundi lance une campagne de dépistage volontaire de la COVID-19
- Face à la COVID-19, le PAM s'investit dans l'organisation des vols humanitaires
- L'UE appui le renforcement de la résilience des communautés face aux risques de catastrophes naturelles
- L'UNICEF et Savor S.A, s'unissent pour rendre le prix du savon abordable pour la population dans un effort de prévention de la COVID-19



Dépistage de COVID-19 par le personnel de Equipe d'intervention rapide, EIR, au terrain de l'ETS Kamenge, ©OCHA Burundi/Annick juillet 2020

### CHIFFRES CLÉS

**1,74M**

Personnes dans le besoin (2020)

**630K**

Personnes ciblées (2020)

**100K**

Personnes déplacées internes

**1,74M**

Personnes en insécurité alimentaire

**328**

# cas confirmés de COVID-19

**1**

# décès lié au COVID-19

### FINANCEMENT (2020)

**\$197.9M**

Requis

**\$38.5M**

Reçu



FTS: <https://fts.unocha.org/appeals/922/summary>

### CONTACTS

**Jutta Hinkkanen**

Chef de Bureau

[hinkkanen@un.org](mailto:hinkkanen@un.org)

**Lauriane Wolfe**

Chargée de l'information publique

[lauriane.wolfe@un.org](mailto:lauriane.wolfe@un.org)

### CONTEXTE (21 juil. 2020)

#### Mise à jour de la COVID-19

Le Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida confirme 328 cas positifs et un décès au 19 juillet 2020.

**Premier cas:** 30 mars 2020

**Total des tests effectués au 19 juillet :** 9 078

**Total des cas :** 328 (au 19 juillet 2020)

**Cas confirmés pour le personnel de santé** : 24 (17 pour cent)

**Nombre total de décès** : 1

**Provinces affectées** : 9 Bujumbura Mairie, Bujumbura, Cibitoke, Gitega, Ngozi, Makamba, Rumonge, Ruyigi et Kayanza **Vols /**

**Frontières** : Tous les vols internationaux des passagers ont été suspendus le 22 mars. Les vols humanitaires, diplomatiques et évacuations médicales d'urgence sont exemptés de cette mesure de suspension. Les frontières terrestres avec la République démocratique du Congo et le Rwanda ont été réouvertes le 15 avril pour permettre la circulation des marchandises. La frontière avec la Tanzanie est restée ouverte pour la circulation des marchandises et le retour des Burundais.

**Mesures de confinement** : Depuis le 5 mars, une quarantaine autofinancée de 14 jours est obligatoire pour les voyageurs et toute personne ayant eu des contacts avec des personnes symptomatiques.



*Un des médecins de l'équipe d'intervention rapide, EIR, fait le dépistage d'un jeune garçon présentant des symptômes sur le site érigé au terrain ETS Kamenge, ©OCHA Burundi/Annick juillet 2020*

## CONTEXTE (21 juil. 2020)

### Le Burundi lance une campagne de dépistage volontaire au coronavirus

Depuis le Lundi 6 juillet 2020, le gouvernement du Burundi, sous la coordination du Ministère de la santé publique et de lutte contre le Sida, a lancé une campagne de dépistage au COVID-19 dénommé « Je guéris, ne me contamine, ni ne contamine les autres » à l'endroit des habitants de Bujumbura Mairie.

Trois sites ont été aménagés à raison d'un site par commune urbaine, à savoir : au nord, au terrain de l'ETS Kamenge (Commune de Ntakangwa) ; au centre, à l'Hôtel Source du Nil (Commune Mukaza) ; et au sud, à la paroisse Kanyosha (Commune Muha). Le personnel de l'Equipe d'intervention rapide, EIR, prélèvent toute personne asymptomatique qui se présente sans aucune distinction.

Elie Kabunda, un homme, la cinquantaine, rencontré sur le site érigé sur le terrain d'ETS Kamenge, nous a déclaré : « *J'ai une migraine et une fièvre persistante depuis une semaine. J'ai pris des comprimés contre le paludisme, mais la fièvre et les maux de tête ont continué. C'est la raison pour laquelle je suis venu me faire dépister. Dans mon voisinage, personne n'a été testée positive à la COVID-19. Après ce dépistage, je me sens rassuré et je remercie le ministère et ses partenaires qui nous ont donné cette opportunité en nous prélevant gratuitement. Je souhaiterais qu'il redouble d'efforts pour le dépistage de toute la population.* »

A la date du 19 juillet, ces centres ont pu faire le prélèvement de 6 954 personnes asymptomatiques dont 137 sont déclarées positives. Les cas les plus graves sont acheminés à l'hôpital Pince Louis Rwagasore pour une prise en charge gratuite, tandis que les moins graves reçoivent des médicaments qu'ils prendront à domicile mais ils s'auto-isolent.



*Le personnel de l'Equipe d'intervention rapide, EIR, s'apprête à faire le dépistage d'un homme présentant des symptômes sur le site érigé au terrain ETS Kamenge, ©OCHA Burundi/Annick juillet 2020*

Cette opération de dépistage a débuté ce 6 juillet dans la province de Bujumbura Mairie. Le Ministère de la santé et de la lutte contre le sida a procédé au lancement de cette campagne à l'intérieur du pays dans la province de ruyigi au site de transit de nyabitare. Les tests effectués sur les 205 rapatriés de la Tanzanie, sont tous négatifs.

### CONTEXTE (21 juil. 2020)

#### Face à la COVID-19, le PAM s'investit dans l'organisation des vols humanitaires

Depuis le 17 juin 2020, le Burundi accueille les vols humanitaires organisés par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en collaboration avec le système des Nations unies et le Gouvernement du Burundi. Jusqu'à mi-juillet, un total de 249 travailleurs humanitaires ont voyagé à bord de ces vols hebdomadaires.

Le PAM, en collaboration avec le Système des Nations unies et le Gouvernement du Burundi, organise des vols humanitaires à destination de Bujumbura et à travers l'Afrique afin de s'assurer de la continuité des programmes humanitaires, malgré le contexte de la pandémie mondiale de la COVID-19. Depuis l'avènement de cette crise sanitaire mondiale, de nombreuses frontières avaient été fermées et les vols commerciaux, en particulier sur l'Afrique, s'étaient arrêtés, pour freiner la propagation du coronavirus. Toutefois, l'humanitaire ne peut être mis en quarantaine, sous risques de voir des millions de personnes vulnérables en pâtir.

C'est dans cette optique que le PAM offre ce service au personnel des Nations unies et des organisations non gouvernementales travaillant dans le cadre de la réponse à la pandémie mondiale. « Grâce à ces vols, nous avons pu assurer la continuité des opérations humanitaires dans le contexte complexe de prévalence de la pandémie de COVID-19 », a déclaré Madame Virginia Villar Arribas, Directrice et Représentante du PAM au Burundi, qui a ajouté que les mesures strictes de prévention et de protection contre le coronavirus sont strictement respectées.



Atterrissage du premier vol humanitaire, organisé par le Programme Alimentaire Mondial, sur le tarmac de l'aéroport International Melchior Ndadaye du Burundi. ©WFP/Irénée Nduwayezu

### CONTEXTE (21 juil. 2020)

#### L'UE appui le renforcement de la résilience des communautés face aux risques des catastrophes naturelles

Le Burundi, comme plusieurs autres pays du monde, est confronté à des vagues récurrentes de catastrophes naturelles, notamment des pluies torrentielles, des vents violents, de la grêle, des glissements de terrain. Ces dernières contribuent souvent à la destruction des moyens de subsistance. Elles entraînent chaque année le déplacement de milliers de personnes, affamées, sans domicile, avec toutes les conséquences sanitaires associées.

Selon les données de la matrice de suivi des déplacements de l'OIM, en début du mois de juillet 2020, plus de 135 000 personnes étaient des déplacés à l'intérieur du Burundi. Parmi celles-ci, 83 % avaient été



Lancement du projet TUBEHONEZA ©IOM Burundi

forcées de quitter leurs foyers suite à des dommages causés par les catastrophes naturelles. Il est également important de signaler que les catastrophes naturelles ont un impact négatif sur les efforts déployés par le Burundi pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

Pour contribuer à la réduction de ces catastrophes, l'Union Européenne a financé, à travers « TUBEHONEZA », le programme « Développement rural » de sa mesure d'appui à la résilience des populations une initiative globale consacrée à la Réduction de risques de Catastrophes naturelles, au Burundi. Cette initiative, organisée en deux projets respectivement mis en œuvre par OIM et OXFAM, a pour objectif de renforcer les capacités des communautés locales à faire face aux catastrophes naturelles et mitiger leurs impacts. Financée à hauteur de 13 millions d'Euros (8.972.057 EUR pour OIM et 4.027.943 EUR pour OXFAM), cette initiative lancée ce 7 juillet 2020, sera exécutée par les deux organisations (OXFAM et OIM) sous la tutelle technique du Ministère de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique, et en étroite collaboration avec la Plateforme Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes. Elle doit durer 36 mois. De façon générale, l'intervention permettra de réaliser une cartographie des risques à l'échelle nationale, d'élaborer des plans d'urgence au niveau provincial et communal tout en renforçant, d'une part, les capacités du gouvernement du Burundi à coordonner les initiatives de gestion des risques et catastrophes, et d'autre part les capacités des acteurs locaux à faire face aux risques de catastrophes et à mitiger leurs impacts. Au niveau de l'OIM, cette initiative concerne l'ensemble des 18 provinces et 119 communes du Burundi, tandis que pour Oxfam, elle vise plus spécifiquement 22 communes et 44 collines considérées les plus prioritaires réparties dans 11 provinces. La première étape consistera en une évaluation des grands risques au niveau national et sera focalisée scientifiquement à cinq risques principaux : pluies torrentielles, vents violents, inondations, glissements de terrain et tremblements de terre. Les données recueillies au cours de l'évaluation des risques serviront à établir des cartes de risques pour chacune des cinq menaces mentionnées.

La deuxième étape consistera à utiliser les cartes des risques établies pour mettre à jour les plans d'urgence dans les 18 provinces et 119 communes du Burundi. Ici, l'analyse des risques de vulnérabilité au niveau communautaire sera mise à contribution pour établir des plans de contingence qui répondent aux réalités de terrain. L'actualisation ou l'élaboration des plans d'urgence, combinée au renforcement des capacités institutionnelles des plateformes de gestion des risques de catastrophes (« Disaster Risk Management » - DRM) du pays, permettra aux communautés, aux autorités locales, aux organisations humanitaires et de développement d'être mieux préparées et de répondre aux risques identifiés. Le dernier volet de l'initiative permettra d'identifier communautés les plus exposées aux catastrophes (35 à 50 pour OIM et 22 pour OXFAM) afin de mettre en œuvre des projets de prévention et d'atténuation des catastrophes, tels que la stabilisation des pentes, le reboisement, la protection des berges, les canaux de drainage, la modernisation des infrastructures et les projets de rotation des cultures. Les projets comprennent également un financement de réponse d'urgence pour permettre à OXFAM et à l'OIM de fournir des articles non alimentaires d'urgence et/ou un soutien aux abris si une catastrophe importante se produisait pendant la durée du projet. Ainsi grâce à ces activités, cette intervention soutiendra une réponse globale, multisectorielle et communautaire à la réduction des risques de catastrophes au Burundi. « Le Burundi est trop souvent confronté à des catastrophes naturelles ; le changement climatique affecte durement la population burundaise et rendra ces catastrophes plus fréquentes et plus dramatiques à l'avenir » a dit S.E. Claude Bochu, Ambassadeur de l'Union Européenne au Burundi. « L'UE a réagi et soutient désormais les efforts de prévention de ces désastres. L'UE restera aux côtés des populations et s'appuiera sur l'expérience de l'OIM et d'OXFAM dans la maîtrise de ces risques. » Pour terminer, il faut signaler que l'initiative conjointe de l'OIM et d'OXFAM soutiendra les efforts nationaux existants pour aider à construire et à renforcer la résilience de la population burundaise face aux chocs des catastrophes naturelles. Le projet contribuera à la consolidation du système de gestion des risques de catastrophes au Burundi en collaboration avec la Plateforme nationale de prévention des risques et de gestion des catastrophes au Burundi.

## CONTEXTE (21 juil. 2020)

### L'UNICEF et Savonor S.A, s'unissent pour rendre le savon abordable pour la population dans un effort pour prévenir COVID-19

La population du Burundi peut désormais acheter du savon à moitié prix, grâce aux efforts conjoints de l'UNICEF Burundi et de SAVONOR S.A, le principal fabricant de savon et d'huile du pays. Le savon bleu, appelé "Bururu" en Kirundi, est le même que le savon de base local habituel, à l'exception de sa couleur, et il est vendu à 150 Fbu (0,08 dollar), soit la moitié du prix normal.

"Nous faisons la promotion du lavage des mains au savon comme étant l'une des mesures les plus efficaces pour prévenir la COVID19 et d'autres maladies, mais cela n'a pas beaucoup de sens si les Burundais n'ont pas les moyens d'acheter du savon", déclare Jeremy Hopkins, représentant de l'UNICEF au Burundi.

L'UNICEF a pris contact avec SAVONOR S.A, la seule entreprise de production de savon industriel au Burundi, et a conclu un accord : SAVONOR S.A réduit sa propre marge bénéficiaire dans la production de savon, l'UNICEF subventionne davantage la production, et SAVONOR S.A utilise son système de distribution habituel pour s'assurer que le savon bleu est disponible dans tout le pays. Dix millions de barres de 150 grammes de savon seront mises à disposition chaque mois pendant les trois premiers mois de la première phase du programme, pour une population de près de 12 millions de personnes.

L'initiative est soutenue par l'USAID, le CERF - Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires des Nations-Unies, par la Banque mondiale, ainsi que par une contribution provenant des ressources internes de l'UNICEF. L'initiative elle-même fait partie du plan d'intervention du gouvernement pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

"Notre société est présente au Burundi depuis 50 ans, déclare Matthias Kuntze, président de SAVONOR S.A. En ces temps difficiles pour le monde et le pays, nous sommes heureux et fiers de faire notre part pour aider la population à se protéger contre COVID-19 et d'autres maladies qui peuvent être évitées par le lavage des mains au savon".

Avec 328 cas officiellement confirmés de COVID-19 en date du 19 juillet, le Burundi a le plus faible nombre de cas confirmés en Afrique de l'Est. Cependant, avec une forte densité de population et un système de santé fragile, les mesures de prévention sont essentielles pour arrêter la propagation de la pandémie.

Le Burundi connaît également une forte prévalence de diarrhées et de maladies hydriques, particulièrement dangereuses pour les enfants. Le lavage des mains à l'eau et au savon est l'un des principaux moyens d'éviter ces maladies. "En veillant à ce que la population puisse acheter du savon à un prix abordable, nous espérons que le lavage régulier des mains avec du savon deviendra une pratique plus répandue dans les familles, ce qui contribuera à réduire l'incidence de nombreuses autres maladies d'origine hydrique", déclare Jeremy Hopkins. Depuis le début de la pandémie, l'UNICEF Burundi a aidé les autorités burundaises à fournir un accès à l'eau potable et à des dispositifs de lavage des mains dans les établissements de santé, les écoles et les espaces publics, et a mené des campagnes de sensibilisation et d'information du public sur la prévention de la COVID-19.

Depuis le début de la pandémie, l'UNICEF Burundi a aidé les autorités burundaises à fournir un accès à l'eau potable et à des dispositifs de lavage des mains dans les établissements de santé, les écoles et les espaces publics, et a mené des campagnes de sensibilisation et d'information du public sur la prévention de la COVID-19.



*un enfant se lave les mains avec le savon bleu  
© UNICEF Burundi/juillet 2020*

### L'OIM poursuit ses efforts pour aider les victimes des inondations de Gatumba

L'OIM a fourni des kits d'articles non alimentaires (NFI) à 150 ménages vulnérables victimes de graves inondations à Gatumba. Ces kits sont destinés à remplacer les articles ménagers essentiels perdus ou endommagés pendant les inondations, notamment un kit de cuisine, des couvertures, des moustiquaires, du savon, des nattes, des seaux et des jerrycans. Ces kits couvrent les besoins d'environ 750 personnes parmi les 3 000 personnes actuellement déplacées sur le site de Maramvya. Cette distribution a complété celle déjà effectuée par d'autres acteurs humanitaires et gouvernementaux aussi bien sur ce site de Maramvya que dans d'autres abritant les sinistrés de Gatumba.

Lors de la distribution organisée par l'OIM, des mesures de prévention contre la COVID-19 ont été prises: Le personnel de l'OIM et de ses partenaires locaux a porté des équipements de protection individuelle, des stations de lavage des mains ont été installées à l'entrée de l'espace de distribution et l'éloignement physique entre bénéficiaires a été observé. Ce soutien a été financé par le Département britannique pour le développement international (DFID), et a été réalisé en coordination avec OCHA et la Plate-forme nationale de prévention et de gestion des catastrophes du Burundi, et en partenariat avec le partenaire du secteur Abris/INF comme OPIRCO.



*Le personnel de l'OIM distribue des kits d'ANA aux victimes des inondations de Gatumba tout en respectant les mesures de prévention COVID-19. ©Triffin Ntore, OIM Burundi*

*Les frontières, les noms ainsi que les descriptions utilisés sur cette carte n'impliquent aucune reconnaissance ou acceptation officielle par les Nations Unies.*

<https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/burundi>

<https://www.unocha.org/burundi>

<https://www.hpc.tools/plan/721>

À propos

Conditions d'utilisation

Règle de confidentialité

Droits d'auteur

